



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E208724

VALABLE JUSQU'AU 11/02/2026

ÉDITÉ LE 20/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 09/03/2021  
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Montauban

Siret : 494 391 154 00023

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 0044513

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 20954027504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 20954027504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : PANAROTTO CONSTRUCTION

127 ROUTE DE CASTELSARRASIN  
82210 ANGEVILLE

Téléphone : 05 63 95 53 91

Portable : 06 80 78 66 48

Fax :

Site Internet :

E-mail : [compta@panarotto-construction.fr](mailto:compta@panarotto-construction.fr)

Responsabilité légale :

PANAROTTO JEROME, DAVID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|-----------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 PROB | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 12/02/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 12/02/2025         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 12/02/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE  
109 RUE JEAN BART  
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.